

Rencontre avec Nicolas Voy, capitaine des sapeurs-pompiers du centre de secours d'Osny

Rencontre avec le capitaine Nicolas Voy, à la tête de la caserne d'Osny depuis le 1er mars 2024, pour une immersion au cœur de l'un des 39 centres de secours du Val d'Oise.



« Ce poste, c'est beaucoup de responsabilités mais surtout beaucoup de fierté ! »

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le centre de secours d'Osny ?

Composé de 120 sapeurs-pompiers, 60% de professionnels et 40% de volontaires. Cette caserne est très dynamique et active, avec une moyenne d'âge de 32 ans. Notre centre a pour périmètre d'intervention les communes d'Osny, Ennery, Cergy et Pontoise. Un secteur avec des risques à la fois urbains et ruraux, des spécificités aussi comme la Maison d'Arrêt, le centre commercial des 3 Fontaines, la gare RER et son tunnel... Nous avons trois spécialités : les plongeurs (pour les interventions nautiques sur l'Oise, à la base de loisirs par exemple) ; le secours en milieu périlleux (sécurisation grande hauteur, évacuation difficile, interventions dans les carrières...) ; la recherche des circonstances et des causes d'incendie (avec comme objectif prioritaire la prévention des risques). Sans oublier notre section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (*ndlr : nous y reviendrons dans un prochain Inf'Osny*).

Et en quelques chiffres... ?

Le centre de secours réalise en moyenne chaque année 7 000 interventions. Elles se répartissent ainsi : 80% de secours à la personne (5 200/an), 8% d'incendie (600 feux/an) , 6% d'accidents de la route et 6% d'opérations diverses (ascenseurs bloqués, inondations, interventions pour animaux en difficulté...). Autre chiffre intéressant : à Osny, comme dans tout le Val d'Oise, le temps moyen entre l'appel passé aux services de secours et leur arrivée sur les lieux est de moins de 10 min : un délai dans le top 3 national !

En tant que chef de centre, quelles sont vos principales responsabilités ?

Mon rôle principal, c'est de maintenir le potentiel opérationnel du centre de secours : à la fois des personnels (qu'ils soient formés, entraînés et entretiennent leur condition physique) et des matériels (entretien et maintenance des véhicules, cordages, bateau, bouteilles de plongée...). Je suis également garant de l'application des directives départementales. Parmi mes autres missions, je souhaite être acteur de la vie locale et être en lien avec les élus locaux et les collectivités locales (participation aux cérémonies, forums des associations, visites d'écoles...) ainsi que nos différents partenaires (forces de l'ordre, SAMU, Enedis, Grdf, Maison d'arrêt, Voies Navigables de France...).

Et si vous profitez de cette interview pour faire passer un message de prévention aux habitants ?

En cas d'incendie, dans 99% des cas, cela ne sert à rien de vouloir éteindre le feu ! Le conseil ultime, c'est de fermer la porte de la pièce où le feu a démarré pour le circonscire, de se mettre au plus loin, à la fenêtre ou de sortir le temps que les sapeurs-pompiers arrivent. Et surtout, de ne pas ouvrir la porte de l'appartement pour éviter que les fumées ne gagnent la cage d'escalier et les étages.

Les trois spécialités dont nous vous parliez précédemment correspondent à quelle proportion de l'activité du centre de secours ?

À titre indicatif, voici les chiffres 2023 : les plongeurs ont réalisé une quarantaine d'interventions, le groupe de secours en milieu périlleux une soixante et la section recherche des circonstances et des causes d'incendie près de

Parlez-nous des missions du centre de secours que le public connaît moins...

Nous sommes des conseillers du risque : nous accompagnons par exemple les collectivités locales dans les plans de sauvegarde communaux, les entreprises du secteur également. Dans le cadre d'une convention avec le collège de Pontoise, nous accueillons ici des cadets de la sécurité civile. Nous recevons également en immersion des jeunes qui effectuent leur Service National Universel (SNU).

Et vous arrive-t-il, à vous et vos hommes et femmes, d'intervenir en dehors du périmètre valdoisien ?

Effectivement, en tant que sapeurs-pompiers du Val d'Oise, nous venons fréquemment en renfort d'autres départements franciliens, mais également en province, par exemple dans le cadre de la lutte des feux de forêt en Gironde à l'été 2023 ou lors des inondations dans le Pas-de-Calais en 2024. Et parfois, selon les besoins et les compétences requises, nous pouvons être amenés à intervenir en Outre-Mer (des sapeurs-pompiers du Val d'Oise sont actuellement en Nouvelle-Calédonie) ou à l'international. Par exemple, lors de l'explosion du port de Beyrouth au Liban en 2020 ou le séisme en Turquie en 2023, sur lequel j'ai eu la chance d'intervenir personnellement.

Article paru dans le magazine Inf'Osny (novembre 2024).